

## Territoire d'Albret

L'Albret se situe au sud-ouest du département du Lot-et-Garonne, aux frontières des Landes et du Gers. Il correspond au périmètre de la communauté de communes d'Albret communauté, issu de la fusion, en 2017, des communautés de communes du Val d'Albret, des Coteaux de l'Albret, et du Mézinais. En 2015, il compte 26 371 habitants répartis dans 33 communes. Territoire peu dense à forte vocation agricole, il est animé par le pôle urbain de Nérac (11 700 habitants, 4 500 emplois en 2015) qui concentre 45 % de la population du territoire et 55% de l'emploi. Il offre l'ensemble des équipements les plus courants ainsi que quelques équipements dits « de la gamme supérieure » (lycée d'enseignement général et technologique, lycée professionnel, hôpital, cinéma, musée...). L'Albret se caractérise ainsi par une « double dimension rurale et urbaine »<sup>1</sup>.

Le territoire est non seulement polarisé par Nérac, mais aussi par le pôle voisin d'Agen. A l'ouest du territoire, 15% de la population de l'Albret résident dans la couronne de l'aire urbaine d'Agen. Ainsi le pôle d'Agen exerce une influence certaine sur le territoire, à la fois par les emplois qu'il offre à près de 2 000 actifs qui résident en Albret mais aussi par l'accès qu'il permet à l'ensemble des équipements de la gamme supérieure (y compris spécialités médicales). Le pôle gersois de Condom exerce une influence beaucoup plus limitée sur le sud du territoire.

L'Albret est relativement bien desservi : traversé dans sa partie Nord par l'A62 qui le relie à Bordeaux et Toulouse en 1h30. Les accès sont cependant limitrophes au territoire (Damazan, Agen). L'accès au réseau ferroviaire se fait aussi dans une relative proximité (via les gares de Port-Sainte-Marie et Aiguillon pour le TER et Agen pour le TGV, qui met l'Albret à un peu plus de 4 heures de Paris).

### **Un modèle de développement peu porteur**

L'Albret dispose d'un modèle de développement de type « social - retraite - pendulaire » mis en évidence par une surreprésentation de trois moteurs dans le processus de captation de revenus en provenance de l'extérieur : les transferts sociaux, les pensions de retraite et les revenus « pendulaires », importés par les actifs qui résident dans le territoire et travaillent hors de son périmètre. Ce modèle s'avère déséquilibré et peu porteur : il s'appuie de moins en moins sur les revenus productifs exportateurs et traduit une dépendance croissante aux mécanismes de redistribution nationaux (transferts sociaux et pensions de retraite), du fait d'une situation sociale défavorable et d'un vieillissement relativement prononcé de la population. Bien que les activités productives concurrentielles soient

<sup>1</sup> La situation de l'Albret sera ainsi comparée à la moyenne de 9 territoires de contractualisation néo-aquitains de type « mixte rural-urbain », constitués autour de petits pôles.

proportionnellement plus présentes dans l'Albret qu'en moyenne dans les territoires mixtes rural-urbain de Nouvelle-Aquitaine, les capacités productives exportatrices ne pèsent pas davantage dans le processus de captation de revenus et semblent s'éroder.

Le poids des revenus « pendulaires » est extrêmement important. Il s'explique par le fait que le territoire est davantage pourvoyeur de main d'œuvre que d'emploi (on y compte 139 actifs pour 100 emplois) et par une forte intensité des mouvements d'actifs qui vont travailler à l'extérieur du territoire (35 % des actifs). Le modèle de développement de l'Albret semble donc se « résidentialiser » grâce à sa dimension pendulaire et au poids des pensions de retraite. Pour autant, les revenus touristiques restent largement sous-représentés dans la captation de revenus du territoire.

Au final, malgré l'importance des revenus pendulaires et des pensions de retraite (toutefois limitées par un montant moyen des retraites plutôt faible) dans le processus de captation de revenus, le modèle de développement induit un potentiel de captation de richesses très faible. De plus, la propension à consommer localement apparaît sensiblement moindre que dans les territoires de même catégorie, ce qui suggère un phénomène marqué d'évasion commerciale. Ainsi, l'économie présentielle, qui répond aux besoins de la population présente sur le territoire (résidente ou touristique) est faiblement stimulée comme en atteste la densité d'emplois présentiels parmi les plus faibles des territoires de contractualisation de la région.

### **Mutations économiques de long terme et crises économiques récentes affectent l'économie locale**

Le tissu économique du territoire a enregistré comme partout une profonde mutation entre 1975 et 2015. La part de l'emploi dans la sphère présentielle s'est fortement accrue et s'explique surtout par l'effondrement des emplois productifs exportateurs, symptomatique de profondes restructurations économiques (- 41,8 % contre - 14,5 % en région et - 15,3 % en province entre 1975 et 2015). Toutefois l'emploi présentiel a progressé de façon sensiblement moins soutenue que dans les territoires de comparaison<sup>2</sup>. Le tissu économique de l'Albret conserve ainsi une forte orientation productive : 43% des emplois relèvent de cette sphère contre 34% en France de province (2015).

Le territoire a été durement touché par les crises récentes: entre 2008 et 2017, il a perdu 13% de ses emplois salariés (- 297 emplois). Les pertes d'emplois, marquées au cœur de la crise de 2008-2009, l'ont été plus encore entre 2011 et 2014. Sur la période récente (2014-2017), l'emploi salarié privé se stabilise dans une conjoncture nationale et régionale de reprise. L'analyse des « causes » de ces pertes entre 2008 et 2017 indique que l'effet structurel a été « neutre » (-0,1%) :

<sup>2</sup> Les territoires de comparaison sont la région Nouvelle-Aquitaine, la province (France hors Ile-de-France et la moyenne des territoires de contractualisation néo-aquitains mixtes rural-urbain.

si chacun des secteurs d'activité qui composent le tissu économique local avait évolué comme au niveau national, le territoire n'aurait perdu « que » 0,1 % de ses emplois salariés. C'est un effet local particulièrement négatif (-9,6%) qui « explique » les pertes d'emplois salariés entre 2008 et 2017. Il interroge la structuration de l'écosystème local et la capacité de coordination des acteurs locaux dans un tissu économique particulièrement éclaté où les TPE sont très majoritaires.

L'économie territoriale est fortement structurée par l'agriculture (17% de l'emploi) qui bénéficie de la présence de plusieurs semenciers (Syngenta, KWS, Limagrain...) et qui peut prendre appui sur deux clusters au sein d'une « technopole dédiée à l'innovation en agriculture » : un cluster Machinisme agricole (agroéquipements) et un cluster Plantes (produits phytosanitaires naturels). Le territoire est aussi renommé pour sa viticulture avec l'AOC Buzet. Le vieillissement prononcé des agriculteurs exploitants rend la question de la transmission des exploitations stratégique : en 2015, 56 % des exploitants ont 50 ans ou plus, soit 4 points de plus que la moyenne régionale.

En plus de l'agriculture, trois secteurs industriels spécialisent fortement le tissu économique territorial : l'industrie du bois, papier, imprimerie, la métallurgie et l'agroalimentaire. L'hébergement médico-social et action sociale est le seul secteur d'activité présentiel à spécialiser le tissu économique, il emploie 14,6% des effectifs salariés du territoire mais perd des emplois entre 2008 et 2017 alors qu'il en gagne dans les territoires de comparaison.

### **Une situation sociale dégradée**

Le niveau de vie des ménages est sensiblement inférieur à celui des ménages des territoires de même catégorie, notamment pour les classes défavorisées et moyennes. Il est a fortiori beaucoup plus bas qu'en Nouvelle-Aquitaine. Les situations de pauvreté sont répandues: en 2015, le taux de pauvreté s'élève à 15,7% soit 2 points de plus que celui de la région. La part des actifs à temps partiel (22,6%) est très importante et supérieure à tous les territoires de comparaison.

Le niveau de qualification de la population demeure faible: 36% des 15 ans et plus non scolarisés ne disposent pas d'un diplôme qualifiant. Ce constat se vérifie aussi chez les moins de 40 ans. Parmi les 15-24 ans, c'est un jeune sur 4 qui est dans ce cas.

L'intensité du chômage reste relativement contenue. Le nombre de chômeurs progresse moins entre 2010 et 2015 que dans les territoires de comparaison. Mais ce constat s'explique en partie par une baisse de la population active.

## **Une attractivité réduite**

Le territoire a connu une déprise démographique continue depuis la fin des années 60, excepté une période de reprise entre 1999 et 2010. Il souffre d'un solde naturel résolument négatif et d'une attractivité très limitée. Après avoir connu un regain d'attractivité au début des années 2000, l'Albret perd à nouveau de la population entre 2010 et 2015 en raison d'un déficit naturel qui reste intense et d'une attractivité qui s'essouffle. Conséquence, la population est âgée: les 60 ans et plus (près de 35 % de la population), sont 1,2 fois plus nombreux que les moins de 30 ans. Et la population active diminue, témoignant d'un non renouvellement de la ressource en main d'œuvre.

L'attractivité touristique de l'Albret est également faible, comme en témoigne la place des dépenses touristiques dans le processus de captation de revenus. Les capacités d'accueil touristique, marchandes comme non marchandes (résidences secondaires), sont réduites et peu qualifiées. Un potentiel de développement semble cependant exister au regard des aménités naturelles (cours d'eau, voies vertes), patrimoniales, historiques (bastides, château d'Henri IV...), culturelles et gastronomiques.

Le manque d'attractivité pénalise le développement de l'économie présenteielle. Le fait que l'Albret dispose d'un niveau d'équipement restreint dans la gamme intermédiaire y contribue. Il pâtit notamment d'un manque de diversité d'équipements commerciaux, qui engendre de plus un phénomène d'évasion commerciale. Le faible renouvellement du parc immobilier n'est pas non plus facteur d'attractivité. Ancien et touché par une vacance très élevée (12,9 % en 2015), il est probablement peu adapté à la demande actuelle.

### **Une facture énergétique élevée et des risques de précarité énergétique**

Avec une facture énergétique de 3 704 € par habitant<sup>3</sup> (contre 3 113 € en Nouvelle-Aquitaine), l'Albret s'est engagé dans une démarche TEPOS depuis 2018. Il est également depuis juin 2019, lauréat de l'appel à projets "Vélo et territoires" du ministère de la Transition écologique et de l'Ademe. Sa consommation énergétique est fortement influencée par les composantes résidentielle et transport (respectivement 33 % et 46 % de la consommation énergétique totale du territoire).

L'ancienneté du parc de résidences principales (59 % ont été construites avant 1971, 45 % avant 1945) révèle l'ampleur des réhabilitations thermiques à réaliser. Ajoutée à l'intensité des déplacements domicile-travail, les risques de précarité énergétique sont grands au vu du niveau de vie très modeste des ménages.

Outre l'enjeu de parer à ces risques sociaux, il s'agit aussi de mettre en place des solutions de mobilité décarbonées pour réduire l'impact environnemental

<sup>3</sup> Source :AREC

## Pistes d'enjeux

Le modèle de développement de l'Albret semble inscrire le territoire dans une trajectoire socio-économique défavorable. La composante « pendulaire » qui permet aujourd'hui au territoire de ne pas dépendre uniquement des mécanismes de redistribution nationaux, pourrait être fragilisée par les conséquences sociales et environnementales qu'elle peut engendrer. Un enjeu majeur est de rééquilibrer le modèle de développement et de rétablir les conditions d'une véritable attractivité du territoire pour des actifs afin d'assurer le renouvellement de la ressource en main d'œuvre.

Le rééquilibrage du modèle de développement passe par **la redynamisation des activités productives qui sont la marque du territoire, en intégrant une approche durable**. Il s'agit notamment pour le secteur agricole de questionner ses pratiques pour les adapter aux changements climatiques (notamment à la ressource en eau) et à l'évolution des attentes sociétales, d'améliorer les conditions de transmission-reprise d'exploitations. Il convient de structurer un écosystème local qui permette aux entreprises locales de sortir de leur isolement, de favoriser leur développement et de rendre le territoire plus résilient face aux difficultés économiques.

Un second enjeu est de **développer l'offre de services et d'équipements de manière à améliorer l'attractivité du territoire et à soutenir l'économie résidentielle**. Il s'agit de veiller à l'attractivité résidentielle de l'Albret notamment pour les actifs, de prendre en compte le vieillissement accentué de la population présente et de construire une attractivité touristique en cohérence avec les atouts du territoire. Cet enjeu aura aussi pour vocation de réduire le phénomène d'évasion commerciale qui aujourd'hui pénalise le développement local.

Un troisième enjeu réside dans **l'ancrage du territoire au sein d'un espace élargi pour faciliter les coopérations et renforcer l'écosystème local**. L'Albret, qui entretient des échanges domicile-travail intenses avec la communauté d'agglomération d'Agen, a besoin de développer des coopérations avec elle en termes de mobilité, mais aussi de développement économique, circuits courts, tourisme... Il s'agit aussi pour le territoire d'aller chercher au-delà même de ce périmètre, les ressources externes utiles pour renforcer ses capacités de développement.